Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 684

Artikel: Civilisation du tuyau : donnez-nous notre eau quotidienne!
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024941

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PHOSPHATES AND CO

En point de mire: l'économie de l'eau

Ce n'est pas encore la révolution, mais c'est au moins un geste dans le bon sens: la recommandation (la décision finale n'est pas encore prise, loin de là!) de la Commission fédérale pour la protection des eaux qui se prononce pour l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive doit être saluée avec sympathie. Il y a là une volonté, dans le secteur crucial de la pollution des eaux, d'entrer enfin en lutte contre les causes et non plus contre les symptômes (il faudra bien entendu s'en prendre aux autres catégories de pollueurs par les phosphates).

Les lecteurs de «Domaine Public» sont particulièrement familiers du problème: depuis des années, sous la conduite de Pierre Lehmann, nous les entretenons ici des enjeux liés à l'apprentissage d'une meilleure gestion de l'eau[1]. Une obsession qui va beaucoup plus loin que la révélation — pourtant indispensable — du gaspillage institutionnalisé de l'eau potable: c'est une manière de vivre, en définitive, qui est en jeu; et à travers l'usage de l'eau, une façon de retrouver, malgré la «civilisation du tuyau», une part de responsabilité quotidienne sacrifiée sur l'autel d'un hypothétique confort, voire une parcelle d'autonomie.

Dans cette perspective, la querelle concernant le NTA, composé nitré de l'acide acétique qui prendrait la place des phosphates[2], est un combat d'arrière-garde: la substance la plus biodégradable qu'on connaisse pour la lessive est le savon. Dans la marche pour sa réhabilitation, il faut se garder de toutes les «solutions» intermédiaires: ce sont des années perdues à nouveau et la constitution inévitable de nouvelles poches de résistance économiques qu'il faudra réduire.

L'espoir, finalement? C'est que la longue lutte pour l'interdiction des phosphates mène à une réflexion sur l'économie de l'eau, dont les principaux paramètres ne sont pas sans rappeler ceux qui donnent toute sa dimension sociale au débat sur le nucléaire. Ci-dessous, un rapide résumé des positions développées dans ces colonnes.

[1] Pour mémoire: «Domaine Public» entrait en matière dès la fin 1979 (DP 511, 30.8.1979: «Epuration des eaux: un marché de dupes»). Depuis lors, voir, entre autres: DP 540, 3.4.1980, «Se passer des phosphates» ou DP 545, «Nettoyage et lessives: pour un retour à la raison», etc.

[2] Voir le dossier publié tout dernièrement par «J'achète mieux» (avril 83) sur les lessives sans phosphates. Et cette conclusion, après des tests: «(...) On constate que si les produits sans phosphates ne sont peut-être pas parfaits, comparés aux lessives traditionnelles, ils offrent néanmoins une alternative valable tout à fait acceptable. Les lessives traditionnelles sont des produits sophistiqués et efficaces qui ont été mis au point et améliorés au cours de ces trente dernières années. Les produits sans phosphates sont, dans bien des cas, des produits rudimentaires sur lesquels on peut encore travailler afin de trouver une solution idéale. Nous demandons aux fabricants, chimistes et chercheurs de mettre leurs forces ensemble pour aller vers la solution que nous attendons.»

CIVILISATION DU TUYAU

Donnez-nous notre eau quotidienne!

La politique poursuivie en matière de lutte contre la pollution des eaux en Suisse a été caractérisée par un transfert des responsabilités de l'individu vers le technocrate. Ce dernier a acquis, du fait de lois «ad hoc», une position de force qui lui permet d'imposer ses exigences même lorsqu'elles vont à l'encontre du bon sens.

1. LE PARI FOU DE 1971

La loi fédérale sur la protection des eaux de 1971 consacre en effet la suprématie du technocrate des services de protection des eaux, car elle prévoit expressément la centralisation des eaux usées à l'aide de réseaux de canalisation, dans des stations d'épuration. Elle fait ainsi un pari sur les possibilités techniques de l'épuration centralisée, pari d'autant plus fou que rien n'est prévu simultanément pour réduire les quantités d'eau usée. Le droit au gaspillage de l'eau potable reste implicitement acquis à chacun. D'ailleurs la structure des tarifs favorise ce gaspillage. Il est amusant de constater ici qu'il y a un parallèle presque parfait entre la manière de produire et de consommer d'une part l'eau et, d'autre part, l'électricité. Dans les deux cas, on a retenu des solutions centralisées, par essence gaspilleuses, et on en a profité pour maximiser le gaspillage en structurant le tarif de manière adéquate.

La conséquence de l'option centralisatrice de la loi de 1971 a été de mettre en selle une nouvelle panoplie de savants, les experts des techniques d'épuration accompagnés d'un cortège de technocrates chargés de transmettre la bonne parole aux exécutants. Très rapidement, le maintien et le renforcement de cette nouvelle structure de pouvoir est devenu le but prioritaire. Le traitement décentralisé des eaux usées en est venu à être considéré comme fondamentalement répréhensible et n'est autorisé qu'exceptionnellement lorsqu'on ne peut vraiment pas faire autrement. Et là, il est amusant de constater que les exceptions accordées le sont le

plus souvent pour des raisons économiques et pas pour des raisons de protection de l'environnement...

2. DE NOUVEAUX MARCHÉS

On ne peut s'empêcher de constater que cette manière d'aborder le problème de la pollution des eaux a surtout été efficace pour ouvrir de nouveaux marchés (tuyauterie, béton, machines, appareils de mesure, etc.) sans pour autant permettre d'approcher, même de loin, une solution au problème de plus en plus dramatique de la pollution des eaux. De fait, lorsque la responsabilité pour un problème qui concerne la collectivité est transférée des citoyens à un nombre forcément restreint de technocrates, il est inéluctable que les solutions centralisées et simplistes viennent à l'ordre du jour, car ce sont les seules que ces technocrates peuvent espérer dominer. La proposition qui veut qu'il y ait autant de solutions à un problème qu'il y a de cas particuliers, proposition pourtant extrêmement réaliste surtout dans le domaine de la pollution, ne peut que les désécuriser et, de ce fait, ils la rejettent en général avec véhémence. On ne saurait le leur reprocher, car il y va de la justification de leur fonction.
L'épuration des eaux est devenue avant tout une proposition économique. La lutte contre la pollution des eaux est devenue un aspect secondaire. Tout ceci est dans la logique du système économique actuel, basé sur le tabou du profit et du confort et n'est donc pas en soi très étonnant. Il peut paraître souhaitable de repenser le problème en mettant ces tabous au second rang et en admettant que la sauvegarde de l'environnement et en particulier des écosystèmes aquatiques est prioritaire.

3. AU BOUT DU TUYAU

Le citoyen auquel on a enlevé sa responsabilité pour un problème donné comme, par exemple, celui de la pollution des eaux, est prié de passer à la caisse et se décharge ainsi en payant un devoir qui lui incombait. Il peut donc en principe garder la conscience tranquille. Après tout, il continue à faire sa part, mais il la fait autrement. Le problème que son argent doit permettre de résoudre s'estompe et disparaît de son esprit. A sa place, il y a un gros tuyau d'égout dans lequel il peut mettre tout ce dont il veut se débarrasser. Il entrevoit confusément à l'autre bout du tuyau des spécialistes occupés à ressortir de l'eau ce qu'il y a jeté.
La concentration des eaux usées dans des canalisations a les inconvénients suivants:
— Déresponsabilisation des citoyens.
— Débits d'eaux usées importants rejetés en un point.
— Mélange de matières organiques en principe utilisables avec des produits chimiques toxiques.
— Lorsque le réseau d'égout n'est pas parfaitement séparatif (cas le plus fréquent), les stations d'épuration sont débordées lorsqu'il pleut.
— Les stations d'épuration usuelles consomment beaucoup d'énergie électrique et sont donc tributaires de la fourniture de courant.
— A mesure que les exigences imposées au système d'épuration augmentent, les stations se compliquent de plus en plus, consomment de plus en plus d'énergie et deviennent de plus en plus fragiles.
— Génération de pollution secondaire sous la forme de boues toxiques que l'on n'ose plus reprendre dans l'agriculture et que l'on tend de plus en plus à incinérer à grand renfort d'énergie.
— Coûts très élevés pour la collectivité.

4. LE CYCLE NATUREL

Le théorème le plus évident en matière de lutte contre la pollution des eaux: «L'eau qui pose le moins de problèmes est celle que l'on n'a pas salie.» Il est amusant de constater que dans le domaine de l'énergie, on a un théorème rigoureusement semblable qui affirme que le kWh le moins problématique est celui qu'il n'y a pas besoin de fournir. Ces théorèmes sont probablement trop simples et trop peu glorieux pour mériter l'attention du pouvoir. Pour l'instant, on assiste plutôt à un forcing pour poser des tuyaux d'égouts. Et on a beau tendre l'oreille, on n'entend aucun officiel ou élu dire qu'au fond, on pourrait peut-être gaspiller un peu moins d'eau, améliorer la gestion de l'eau. Pourtant les possibilités d'action dans ce domaine sont multiples.
Considérons d'abord le cycle hydrologique naturel. Les nuages donnent lieu à des précipitations, dont une partie tombe sur le sol sous forme de pluie ou de neige. Une partie de cette eau est stockée (glaciers, porosité du sol, couches de neige temporaires), le reste ruisselle et rejoint cours d'eau, lacs et, finalement, la mer. A ce ruissellement s'ajoute l'eau rendue par les différents stocks. Le rayonnement solaire réévapore l'eau précipitée, essentiellement de la mer, mais aussi via l'évapotranspiration des plantes et l'évaporation de l'eau directement à partir du sol, des rivières et des lacs. Les nuages se reforment et le cycle recommence. Ce système bouclé accomplit pour nous plusieurs choses importantes: il règle le climat et, en particulier, le niveau de température au voisinage du sol, il purifie l'eau et la met à disposition. Pour qu'il puisse fonctionner, il fallait que la vapeur d'eau soit plus légère que l'air et que la glace soit plus légère que l'eau liquide. Coïncidences heureuses!

5. LA FUITE EN AVANT

Considérons maintenant la manière dont nous utilisons l'eau. Nous admettons qu'il y a d'un côté une réserve infinie d'eau potable et, de l'autre, un dépotoir infini pour nos eaux usées, à savoir les océans. Chemin faisant, nous transformons aussi nos lacs en dépotoirs intermédiaires. Cette manière de penser est linéaire: elle ne s'intéresse qu'au flux d'eau qui transite dans le système, flux que l'on

SUITE ET FIN AU VERSO

Donnez-nous notre eau quotidienne!

soumet, par ailleurs, aux contraintes simplistes du système économique. En particulier, il faut que cela rapporte quelque chose en francs et centimes et que cela contribue à l'augmentation du PNB. La logique d'un tel système est la fuite en avant: il faut que les flux augmentent toujours. Une économie dite prospère est une économie qui augmente son chiffre d'affaire chaque année. C'est pourtant le plus sûr moyen de la condamner à terme en accélérant le moment où elle viendra buter violemment contre les limites imposées par la finitude des ressources. Curieusement, cette évidence n'effleure pas le monde politique qui préfère la politique de l'autruche.

Appliquée à l'eau, cette manière de faire est catastrophique. Elle repousse sur des techniciens de sortie de tuyau la responsabilité de nettoyer les eaux usées quelles qu'en soient les quantités. Ce pauvre diable de technicien de sortie de tuyau est forcément submergé et son destin est dramatique, car on lui demande ni plus ni moins que de faire mentir le deuxième principe de la thermodynamique.

6. LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS

Il est illusoire de poursuivre dans la voie actuelle. La priorité des priorités: redonner la responsabilité au citoyen, car il n'est pas possible de s'en sortir sans sa collaboration active. Si vraiment on veut lui imposer des contraintes, il serait infiniment plus efficace de lui imposer une limitation de consommation d'eau potable, plutôt que de lui imposer des raccordements souvent contre-productifs. D'autant plus qu'avec le niveau de gaspillage actuellement atteint, des restrictions progressives n'auraient probablement aucune incidence sur le confort. Cela aurait, de plus, le grand avantage de promouvoir la gestion de l'eau et de rendre plus évidente la notion que l'eau potable est un bien précieux, et qu'il convient d'en user avec respect et parcimonie.
La gestion de l'eau dans l'habitat et dans l'industrie ne semble pas faire l'objet d'une réflexion quelconque de la part des autorités. On se contente de fournir toujours plus d'eau plus ou moins potable et de canaliser toujours plus d'eau usée de plus en plus toxique. On retrouve ici la pensée linéaire des compagnies d'électricité. En revanche, il y a eu des efforts de gestion dans l'industrie qui ont rapidement payé des dividendes et il y a certainement un bon nombre de citoyens qui ont fait des efforts chez eux.

L'absence de gestion fait que les eaux usées sont aujourd'hui très diluées. Par ailleurs, il n'y a guère de réseau d'égouts qui soit vraiment séparatif et des eaux claires viennent encore augmenter la dilution.

7. DES TRUCS TOUT SIMPLES

En général, la gestion de l'eau n'exige pas d'équipements sophistiqués et est à la portée du bon sens de chacun. Par exemple, si on accepte de nettoyer la cuvette des WC avec une eau déjà légèrement polluée, on peut, à confort égal, réduire sa consommation d'eau potable d'environ 40%. Le lavage des voitures n'exige pas non plus de l'eau potable. Aux Etats-Unis, le recylage des eaux de lavage de voiture est monnaie courante et le même litre d'eau passe et repasse sur les carrosseries. Dans le temps, les urinoirs publics consistaient en une plaque noire avec, dessous, une rigole. On nettoyait ça une fois par jour au plus. Aujourd'hui, on a des urinoirs individualisés et chaque utilisation exige quelques litres d'eau. Aucun effort n'est fait pour minimiser la quantité d'eau requise pour évacuer les cuvettes de WC. Pourtant, avec un balayage tangentiel, on ferait avec deux litres d'eau ce qu'on fait aujourd'hui avec dix litres! La mécanique des fluides peut aussi s'appliquer dans les toilettes. Les appareils dits sanitaires devraient être jugés sur leur efficacité par rapport à l'eau qu'ils utilisent, tout comme maints appareils ménagers sont aujourd'hui jugés sur leur efficacité énergétique.

8. LES CYCLES

On a mis la charrue devant les bœufs. Il faut réapprendre à penser en terme de cycles et non de flux linéaires. Disposer de ses eaux usées est à envisager comme une opération de recyclage et non comme une opération de rejet (politique du plus grand commun dépotoir). Cela impose que l'eau usée ne contienne que des matières recyclables, donc biodégradables. Elle peut d'ailleurs contenir aussi des sels minéraux, si ces eaux usées sont rejetées dans le sol. Le recyclage de l'eau usée sera d'autant plus aisé que les quantités seront faibles (solutions décentralisées).

Finalement, il faut admettre que la matière organique dans ses différents états fait en principe toujours partie d'un cycle. Il n'y a donc pas de déchet organique au sens exact de ce terme. Le problème est de mettre ce que l'on considère comme déchet organique de la bonne manière au bon endroit, auquel cas il n'y a plus de déchet ni de pollution. Les méthodes centralisées qui ont cours aujourd'hui, en particulier le traitement centralisé des eaux usées, rendent la mise en œuvre de cette règle élémentaire de plus en plus difficile.

FIN